

Mercredi 21 janvier 17h30-19h30

Présent-es : Nadine, Violeta, Jojo, Christophe (Copil), Jérôme, NiCo, Cédric C. (membre Calim), Léa, Aurélie, Maëlle (observatrice FIAN)

1. tour de table de présentation (5 min)
2. intro - état des lieux gouvernance (voir slides 29.11) (15 min)
3. identification des difficultés / insatisfactions (45 min)
4. retroplanning - définition des objectifs du GT (4 séances max. avant l'AG) (20 min)
5. propositions d'accompagnement externe (15 min)
6. modalité de réunion (fréquence, créneaux, tournus des rôles, sous-groupes) (15 min)

2. Etat des lieux de la gouvernance du projet

Aujourd'hui, le copil a un rôle de supervision. Manque de disponibilité des membres pour travailler à la stratégie. La coordination salariée prend la plupart des décisions.

Le comité citoyen a fusionné en seul comité en janvier 2026. Les membres de la Calim qui souhaitent le rejoindre sont invité·es à assister à une séance en tant qu'observateurice avant de confirmer leur participation. Engagement d'1 an demandé, tournus à mettre en place si on dépasse les 40 membres. Contrepartie sous la forme d'un bon de 25 CHF, garde d'enfant et repas.

Il y a 7 GT thématiques qui rapportent au comité citoyen : recherche & suivi, conventionnement, charte, communication, inclusion, outils numériques, gouvernance. Leurs prérogatives sont à clarifier.

3 groupes locaux sont au stade embryonnaire Meyrin, Pâquis, Jonction. Leurs prérogatives sont à clarifier.

Il est probable que les 6 associations qui font partie du copil soient d'accord de se retirer pour la phase 2 du projet.

3. identification des difficultés / insatisfactions

Nadine :

-difficile d'aller dans les discussions de fond par manque de temps (ex. restaurant, alcool)

-carton rouge qui bloque tout pour un conventionnement = frustration, incompréhension --> il faut envisager de changer la manière de voter

Violeta :

-mal à l'aise lors de la dernière réunion du comité – il n'y pas d'antagonisme entre continuer le projet Calim et résoudre les problèmes de discrimination

Jojo :

-bien d'avancer prudemment, de prendre le temps. Pas si grave d'être frustré. On va arriver à traiter les sujets de fonds. Pour le moment, on a des outils et des lieux de décisions qui se chevauchent. Besoin de clarifier ce qui se décide où.

NiCo :

Quel rôle pour les nouveaux arrivants ? comment les impliquer, leur laisser la place ?
Il faut développer des outils modulables adaptés aux membres.

Aurélie :

Il faut faire confiance aux groupes de travail. Il faut pouvoir s'appuyer sur les petits collectifs pour en construire un grand. Met à disposition son expérience de la gouvernance partagée.

Léa : envie/besoin de partager la gouvernance du projet

Jérôme : questionne la vision long terme universalité (projet politique avec contrainte) vs alimentation choisie (projet autogéré sans devoir rendre de compte).
Comment se saisir du pouvoir décisionnel ? Quid après 2026 ? Il n'a pas envie de régler des détails de fonctionnement mais de se projeter dans l'après 26.

Christophe :

rappel qu'il y a des partenaires qui portent la vision politique avec la Calim (le Conseil citoyen de l'alimentation, le collectif ASA, un groupe à Lausanne). La Calim ne peut pas porter tout le projet politique seule. Il y a un réseau national pour porter le plaidoyer.

Discussion

- sur la dépendance aux financements externes
- sur l'implication des membres dans la gouvernance
- sur le rôle et les compétences des GT qui assument une grosse part du travail de développement de la Calim

4. retroplanning - définition des objectifs du GT

2 axes de travail pour le groupe

- 1) améliorer le fonctionnement actuel des séances du comité citoyen (mode de prise de décision, place des discussions de fond compte tenu du temps à disposition, ...)
- 2) préparer la future gouvernance avant l'AG du 2 mai (charte, vision, statuts, tournus)

Pour les 2 axes : besoin de clarifier rôles et prérogatives des différents organes de la Calim (comité citoyen, groupes de travail, délégations de conventionnement, garant-es du cadre, groupes locaux, coordination salariée, copil/comité de la future association, ...)

La proposition est donc de revoir les cahiers des charges élaborés au début du projet et de réfléchir à ceux des groupes de travail et groupes locaux.

pour le 4.02

en sous-groupe

NiCo + Jojo : travail sur la raison d'être et les compétences des GT

Nadine – Léa : travail sur la raison d'être et les compétences du comité citoyen, y compris en termes de responsabilité légale et vis-à-vis des RH.

On verra dans un 2^e temps pour les cahiers des charges plus précis.
Il est prévu de demander aux GT et à la coordi de détailler leurs tâches actuelles.

Il faudra aussi préciser les aspects formels d'une AG constitutive (qui vote, comment, qui est membre, rédaction et envoi des statuts, déroulé de l'AG, etc.)

5. propositions d'accompagnement

Léa a demandé 3 offres. Voir <https://calim-ge.ch/gt-gouvernance/>

Celle proposée par l'association [entre-autres](https://www.entre-autres.org/) (<https://www.entre-autres.org/>) semble la plus intéressante.

Elle propose un week-end de travail collectif.

Le groupe pense que 2 jours c'est trop demandé.

Décision : Léa envoie un sondage pour trouver la meilleure date et on reverra la forme ensuite.

6. modalité de réunion - retroplanning

mercredi 04.02 17h30-19h30 MIA

comité 14.02 Retour 2 réu GT gouv

mercredi 11.03 17h30-19h30 MIA

comité 14.03 (Léa absente) présentation Statut – organigramme v1

jeudi 26.03 17h30-19h30 MIA

mercredi 15.04 (vacances) 17h30-19h30

comité 18.04 validation organigramme - Statut

à fixer - prepa AG, déroulé AG

AG 2.05